

B
T
S

Métiers de l'eau

Spécialiste du traitement des eaux, le technicien ou la technicienne de cette formation gère et assure la bonne marche des installations en tenant compte de leurs effets sur l'environnement (pollutions directes ou indirectes).

Il ou elle participe également à des études techniques dans différents domaines (environnement, conception et transformation d'installations, recherche et développement...).

Il ou elle participe à la construction d'installations (pilotage, suivi, contrôle).

Il ou elle doit s'adapter aux évolutions technologiques, notamment pour ce qui concerne les équipements électromécaniques, l'automatisation et les systèmes de télétransmission et de télésurveillance. Il ou elle assure également les liens avec les partenaires extérieurs (clients, entreprises partenaires, fournisseurs...). A lui ou à elle d'encadrer une équipe et d'assumer des tâches de gestion administrative et commerciale.

Débouchés

Il ou elle peut travailler dans les structures suivantes : les collectivités territoriales, les sociétés de production, de distribution et de traitement des eaux, les bureaux d'études et de recherche, les constructeurs d'usines de production d'eau potable et de dépollution, les industries utilisatrices d'eau, les fabricants d'équipements et de produits destinés au traitement des eaux, les administrations du domaine de l'eau.

Métiers accessibles :

- Technicien ou technicienne d'exploitation eau potable
- Technicien ou technicienne d'exploitation assainissement
- Technicien ou technicienne d'exploitation d'eaux industrielles
- Technicien ou technicienne d'études techniques
- Technicien ou technicienne d'étude de projets
- Technicien ou technicienne d'études en hydraulique urbaine

Accès à la formation

- Bac pro Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons ;
- Bac techno STL ;
- Bac STI2D (Energies et environnement) ;
- Bac général S.

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTS correspondante du site www.onisep.fr > Accès à la formation.

Programme

(Formation initiale sous statut scolaire)

Matières	Horaires hebdomadaires		Coeff.
	1 ^{re} année	2 ^e année	
Enseignements généraux			
Culture générale et expression	2	2	2
LV1	2	2	2
Mathématiques	2	1	1,5
Physique-chimie	3	2 ³	2,5
Enseignements professionnels et technologiques			
Biochimie, biologie et microbiologie des eaux	3	2 ⁵	
Economie-gestion	1,5	2	
Génie des procédés de traitement des eaux	9	9	
Hydraulique	2,5	3	
Automatique, Contrôle – régulation et télégestion, Electrotechnique	5	5	
Accompagnement personnalisé	2	-	
Tutorat du projet technique	-	2	

³ A cet horaire s'ajoute 0,5h de co-enseignement Physique-chimie

⁵ A cet horaire s'ajoute 0,5h de co-enseignement Biologie, biochimie, microbiologie des eaux

Outre les matières affectées d'un coefficient dans le tableau, l'examen porte sur plusieurs autres épreuves :

- Pilotage d'opérations de production, de traitement et de transfert des eaux, coeff. 9
- Physique-chimie, coeff. 2,5

- Projet technique et démarche, coeff. 4
- Organisation, management et développement de l'activité, coeff. 3
- Conception des unités de traitement et des réseaux, coeff. 4

Enseignements professionnels

- **Exploitation des unités de traitement et des réseaux** : déterminer le rôle de chaque équipement, vérifier l'état de fonctionnement de l'installation...
- **Qualité sécurité environnement** : Identifier les exigences réglementaires, normatives et territoriales, et maîtriser leurs champs d'application...
- **Relations professionnelles et encadrement d'équipes** : identifier les acteurs de l'eau, suivre et contrôler la prestation selon les termes d'un contrat...
- **Conception des unités de traitement et des réseaux** : Analyser les besoins de prestation pour aider à leur formalisation, évaluer l'offre de prestation, utiliser les outils numériques...

Stages

En formation initiale, un stage de 12 à 13 semaines vient compléter la formation.

Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour une insertion directe dans la vie active. Il est cependant possible de compléter cette formation, avec un bon dossier scolaire, par :

- **Une licence professionnelle. Exemples :**
 - Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques, UTC Compiègne (60) ;
 - Traitement et analyse de l'eau et des déchets aqueux, IUT d'Orsay (91) ;
 - Protection de l'environnement, gestion des eaux urbaines et rurales, Université de Strasbourg (67) ;
 - parcours Traitement des eaux, Université de Limoges (87) ;
 - parcours Gestion et exploitation des eaux, Université de Saint-Etienne (42).
- **Une licence. Exemples :**
 - Mention sciences de la vie et de la terre parcours écologie, UFR des sciences, UPJV Amiens (80) ;
 - Mention sciences pour la santé, parcours santé-sécurité, environnement, UPJV Amiens (80) ;
 - Mention chimie, parcours biologie-chimie, UPJV Amiens (80) et Beauvais (60).

• Une classe préparatoire aux grandes écoles :

- La prépa ATS (classe d'adaptation pour techniciens supérieurs) est ouverte aux titulaires d'un DUT ou d'un BTS dans la spécialité « ingénierie industrielle » (Lycée Marie Curie Nogent/Oise 60) en vue d'intégrer une école d'ingénieurs recrutant après un bac+2 ou spécialité « biologie » (Lycée du Paraclet, Cottenchy 80) pour les écoles d'ingénieurs des travaux agricoles ou d'agronomie. La préparation aux concours dure 1 an.

• Une école d'ingénieurs, en 3 ans.

- Certaines écoles recrutent directement sur concours ou sur dossier des BTS et des DUT.
Exemples : Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (67) ; Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de l'Université de Limoges (87) spécialité eau et environnement.
- Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) accueillent des étudiants titulaires d'un bac+2, pour des cursus de 3 ans, essentiellement en apprentissage. Sélection sur dossier, tests et entretien.

Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur www.onisep.fr/amiens.

Où se former dans l'académie d'Amiens ?

• En lycée public :

- Lycée Mireille Grenet, Compiègne (60)

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens

Consultez les documents de l'ONISEP :

En ligne sur www.onisep.fr/amiens :

- Guides « Entrer dans le sup - Après le bac », « Après le bac pro », « Après un bac+2 ».

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur www.onisep.fr :

- Dossiers « Après le bac », « Classes prépa », « les écoles d'ingénieurs », « Quels métiers demain ? » ; « Entreprendre » ;
- Parcours « Les métiers de la chimie », « Les métiers de l'environnement et du développement durable ».

N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.